

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc. spécial) +)	Marque de fabrique K R A M E R	Type 5 1 5 / 1	Fiche d'homologation No CH 5466 05
--	-----------------------------------	-------------------	---------------------------------------

Constructeur	KRAMER-WERKE GmbH, Ueterlingen/Bodensee (D)		
Identification	"515/1" sur plaquette du constructeur		
	"515" de chaque côté sur capot moteur		
Plaquette constr.	À droite, latéralement en haut sur cadre, devant la cabine		
No du châssis	À droite, latéralement en bas sur cadre, derrière roue AV		
Ident. du moteur	"F 4 L 912" à gauche, au centre du bloc-moteur sous démarreur, sur plaquette rivée		
Importateur princ.	Maschinenbau WORMSER AG PUTTISHOLZ, 6018 Puttisholz		
Véhicule homologué	101364	Signes fixes dans code du type	515/1

<u>CHASSIS</u>			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	hydrostatique; agissant sur roues AR		
Transmission	mécanique synchronisée (inverseur)		
Nombre de vitesses	4	Entraînement	toutes roues
Frein de service	hydr.l-circuit, exp. interne, sur roues AV, frein indépendant sur chaque roue par soupape à 3 voies, avec retour automatique		
Frein auxiliaire	mécanique, disque, sur arbre boîte c.v., levier avec secteur		
Frein d'arrêt	id. frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	-		

<u>MOTEUR</u>			
Marque	DEUTZ	Type	F 4 L 912
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Refroidiss.	air	Nombre cylindr.	4
Alésage	100	Course	120
Cylindrée	3768	CV-Impôt	19,19
Puissance en CV	64 DIN	à t/min	2500
Bruit	83 dB/A	à t/min	2500
Silencieux	1 rot 430x230x120 mm		
Mesure des gaz	Nachschach: 2,0		
Déparasitage	-		

<u>CARROSSERIE</u>			
Nombre de portes	2	Indic. vit.	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	1 gauche 1 droite
Cale	1/370x200x170	Attelage	-
Antivol	-		
Nombre de places t	3	av 1+2 sur banc longitudinal	ar

<u>POIDS</u>			
	avant	arrière	total
Poids à vide	2360	4100	6460
Charge utile			-
Poids total			6460
Garantie fabr.			7490
Dimens. pneus	16-20 EM	16-20 EM	(Variantes
Ply / atü	10/1,5	10/1,5	voir
Charge	4600	4600	remarques)
pour V max	20	20	

<u>DIMENSIONS</u>			
	int.	ext.	
Longueur		7400	Empattements 2000 /
Largeur		2060	/
Hauteur		3900	Voie av 1550 ar 1560
Porte à faux lat.		-	Voies av - ar -
	av	2200	
	ar	3200 +	Braquage g 9,30 d 9,40
Distance volant - vers l'avant du véhicule			3530 +)

Garantie poids remorqueable avec frein	
Garantie poids remorqueable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorqueable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	19,5 km/h
Vitesse maximale testée	20 *) km/h

EQUIPEMENT \$)	
Feux de route	(E) K 11699
Feux route compl.	-
Feux de croisement	(E) K 11694 *)
Feux de position	A (E)
Feux de brouillard	-
Feux stop	SI (E)
Clignoteurs	av 1 (E)
Catadioptres	av -
Feux de gabarit	av *)
Avert. optique	-
Essuie-glace	1/balais
Avertisseurs	MIXO TP AR 442-445
	avec/sans lave-glace
	(102) dB/A
	() dB/A
	() dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial) +)	
Marque et type	KRAMER 515/1	
Homologation	No CH 5466 05	
Carrosserie	pelle et excavatrice	
Places total	3	avant 1
Poids à vide	6460	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 19,19
Poids total	6460	Cylindrée 3768

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

+) Véhicule spécial : distance depuis le volant vers l'avant 3530 mm; porte à faux AR 3200 mm (dépasse 80% de l'empattement)

*) Vitesse maximale : 20 km/h à 2500 t/min au moteur

PloMBage : 1 plomb sur vis de tutée de plein-gaz

Montés ou modifiés par l'importateur:

- Dégivreur selon OCE art. 32, al. 4
- Triangle de panne
- Equipement (hauteur des feux de croisement admise pour raisons techniques)
- Feux de gabarit aux angles supérieurs de la cabine sont enlevés

§) A noter dans le permis de circulation:

- Surveillance par personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Cale exigée (OCE art. 20 chiffre 4).
- Inscription au tableau de bord "Verrouiller la marche arrière avant le début de courses sur la voie publique".
- Assurer les leviers de commande de la pelle.
- Assurer la pelle: fer plat sur le côté gauche du bras de levage et fer avec profil V sur cylindre de levage.
- Dispositif de protection avec marquage jaune/noir sur la pelle.
- Le bras de l'excavatrice doit être marqué en jaune/noir à l'arrière et sur le côté et signalé par un dispositif selon OCE art. 35, al. 4.
- envelopper les disques des supports de l'excavatrice
- Lors de courses de transfert l'excavatrice doit se trouver au centre du véhicule.
- Assurer l'excavatrice: fer en V sur le cylindre de levage et deux tendeurs sur le bras de l'excavatrice pour éviter un balancement.
- Les feux de position, clignoteurs et les miroirs d'angles amovibles à l'avant sur la pelle doivent y être fixés.

Lieu et date de l'homologation

HOMOLOGATION FÉDÉRALE DES TYPES DE VÉHICULES

√ Buttisholz, 28.1.74